

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2014

Le 10 octobre 2014, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal DESROUSSEAUX, Maire.

Etaient présents :

Martine CATERINO, Pascal DESROUSSEAUX, Marie-Christine DESROUSSEAUX, Jacky HANCKE, Laurence LAMALLE, Anne LAUGIER, Claude MARMIER, Aurelio VICQUERY.

Absente excusée :

Nicole BARD qui donne son pouvoir pour voter à Marie-Christine DESROUSSEAUX

La séance est ouverte à 20 h 30.

Secrétaire de séance : Claude MARMIER.

1- Tarif de l'affouage.

Après délibération, il est décidé de porter le tarif de la part d'affouage à 20,00 €.

Le travail devra être effectué entre le 15 Novembre et le 15 Mars.

2- Travaux de la mairie – Tranche 2 (D.E.T.R.- dotation d'équipement des territoires ruraux).

La deuxième tranche de travaux de mise aux normes « Accessibilité » est présenté. Les travaux concerneront la mise aux normes des toilettes handicapés et l'agencement d'une place handicapée dans la cour de la Mairie. Nous devons valider le dossier afin de pouvoir le présenter aux services de la Préfecture pour obtention d'une subvention. Nous avons retenu les devis qui étaient les plus intéressants en rapport qualité/prix, tout en prévoyant une marge de dépassement en cas d'imprévus, de l'ordre de 5 à 10 % selon la nature des travaux. Après examen détaillé des devis, nous adoptons le projet pour un montant total global estimé de 13 764,78 € TTC.

3- I.A.T. De l'agent administratif stagiaire au 01/12/2014.

Agathe BERTRAND-MOSNIER est nommée Adjoint Administratif 1ère classe à compter du 1er décembre 2014. La prime actuellement instituée vaut pour le grade d'Adjoint Administratif Principal 1ère classe. Afin qu'elle puisse continuer à toucher cette prime, suite à son changement de grade, le Conseil décide de mettre en place cette prime pour le grade dans lequel Agathe sera nommée au 1^{er} décembre 2014 (Adjoint Administratif 1^{ère} classe). Voté à l'unanimité.

4- Mise à disposition du personnel communal pour le service des eaux.

La somme allouée cette année pour les services rendus par Agathe Bertrand-Mosnier, l'apparitrice et Claude Drouot au Service des Eaux, sera de 7 810,62€ correspondant à 12,5% de la totalité des dépenses réelles du personnel communal (chapitre 012) de l'année antérieure soit :

Chapitre 012 (2013) : 62 484, 93 x 12,5% soit **7810,62 €**

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 21 h 45.